

Lucien Ferrandis: « Auchan et 20 000 m² de plus »

l'essentiel

D'ici fin mars, début avril, le version corrigée de Rocadest sera soumise par Lucien Ferrandis à la commission départementale d'aménagement commercial.

Est-il exact que votre projet d'implantation commerciale et professionnelle, à l'Est de la ville, que vous avez déposé ce 1er février en préfecture pour un examen de la CDAC, sera dans quelques années plus vaste que la première version du programme « Rocadest » ?

« Si vous faites allusion à la mobilisation de 20 hectares en prolongement des 11 631 m² dans le projet initial, c'est exact. Nous avons réservé cette surface attenante auprès du propriétaire, le même qui nous a cédé le premier terrain. Au total nous aurons la maîtrise d'une quarantaine d'hectares, car nous avons l'ambition de rééquili-

Un ensemble immobilier comme en ZI Bonne Source à Narbonne

brer l'offre commerciale, et pas seulement, entre l'entrée Ouest de Carcassonne, la zone du Pont-Rouge, et l'entrée de la RD 6113 en venant de Narbonne laissée à l'abandon ».

Vous avez, donc, rectifié la première mouture de Rocadest qui avait fait l'objet d'un refus de la commission nationale (CNAC) le 3 mai 2012...

« Nous avons corrigé ces remarques dans une première convention avec l'enseigne Auchan pour l'exploitation de la zone hypermarché. Il fallait, et nous sommes sur la même ligne que la mairie de



La nouvelle vue du programme Rocadest avec l'ensemble immobilier en bordure de RD 6113.

Carcassonne, un appel fort. C'est chose faite avec ce groupe alimentaire national, dans la mesure où les discussions sur un transfert de Cité 2 n'aboutissaient pas. L'autre rectificatif porte sur l'implantation en bordure de route de plusieurs bâtiments de bureaux, d'un hôtel 2 étoiles, et d'activités tertiaires. Il s'agit de cinq immeubles à l'architecture comparable à celles des blocs sur

la zone Bonne Source à Narbonne. **Avec le recul, le refus de la CNAC était-il justifié ?**

« Il paraît qu'avec l'âge, on s'améliore. À tout malheur, chose est bonne. Nous avons repris point par point toutes les remarques pour être en conformité avec la CNAC ».

Dans les discussions successives sur la relance commerciale à Carcassonne, au centre ville

en particulier, vous aviez dit votre accord pour aider la Bastide à reprendre son souffle. Qu'en est-il aujourd'hui ?

« Nous avons passé une convention avec l'office carcassonnais du commerce. Pas plus tard que la semaine dernière, à mon initiative, nous avons fait venir à Carcassonne les responsables d'un cabinet spécialisé dans la gestion des centres villes. Nadia Raya-Gleyzes,

CHÉRIE FM: « PAS DE DÉRAPAGES »

Au sujet de l'antenne Chérie FM, Lucien Ferrandis précise en ces termes le programme qu'il veut mettre en place : « Nous avons repris l'association Liberté d'Expression, qui avait déposé le bilan, et qui est soumise à un plan de redressement sur dix ans, car c'est elle qui détenait l'autorisation d'émettre auprès du CSA. Trois de ces années sont passées. Notre objectif est de créer des formats radio en prise avec la vie locale et celle de l'agglomération carcassonnaise. C'est un gros travail. Il faut organiser les équipes de collaboration. Des équipes que je surveillerai de très près car je veux éviter les dérapages et les assimilations qui n'ont pas lieu d'être ».

au titre également de la chambre de commerce et d'industrie, a participé à cette rencontre. Dans l'immédiat je compte sur notre reprise de l'antenne radio Chérie FM pour soutenir l'activité dans la Bastide ».

Êtes-vous d'accord pour dire que cette relance passe par l'arrivée d'une grande enseigne en cœur de ville ?

« L'implantation d'un tel commerce est incontournable. Il faut se débrouiller pour rendre disponibles un millier de mètres carrés dans cette zone stratégique. Il faudrait des aménagements pour faire venir, par exemple, une enseigne comme H & M. La difficulté, à Carcassonne, est que cette discussion relève d'une décision politique qui ne m'appartient pas ».

Ruecilli par Christian Antort